

Le mot de la Secrétaire : **ET SI ON PARLAIT SYNDICALISME ?**

Lors des conflits sociaux, certains médias et chroniqueurs, tenus par les grands groupes financiers et une partie de l'opinion publique désignent les organisations syndicales, comme des fauteurs de trouble ne poursuivant qu'un but : préserver des « privilèges » démodés qui plombent l'économie de notre beau pays (ce sont ces nantis de fonctionnaires et ces privilégiés de cheminots qui paralysent le pays et plombent l'économie, c'est bien connu).

En tant qu'organisations collectives représentant les salariés, les syndicats influencent les relations sociales dans le monde du travail en leur donnant une dimension qui dépasse les seuls intérêts individuels, que ce soit en matière de droit du travail, de conditions de travail, de promotions internes, de formation ou de rémunération.

Elles permettent aussi d'éviter qu'un salarié se retrouve isolé, et donc en position de faiblesse, face à son employeur. Vos représentants syndicaux interviennent quotidiennement pour défendre les droits des salariés, votre droit à maintenir des conditions de travail et de sécurité d'un niveau correct, à faire que l'organisation du travail reste cohérente, à veiller à ce que des sanctions injustes ne vous soient pas infligées etc.

Ils sont les principaux acteurs d'un dialogue social de plus en plus difficile et sont en première ligne pour recueillir les témoignages de difficultés et de souffrance au travail.

Les organisations syndicales ont aussi une influence économique, par leur rôle social et leurs revendications sur la formation et la qualification des salariés.

En France, les syndicats sont acteurs du débat public sur la politique de l'emploi, la politique sociale et, dans une certaine mesure, la politique économique. Revendiquer de meilleures rémunérations, un meilleur partage du travail, une place centrale de l'action publique et de la protection sociale dans la société, peut avoir des conséquences sur la consommation donc l'activité économique et les conditions de vie en société.

Aujourd'hui, les syndicats, comme les partis politiques, sont confrontés à une crise générale de la représentation et à des questions existentielles sur la place et le rôle des syndicats dans la société actuelle. Ils y répondent de deux manières : l'appel à la responsabilité de chacun sur fond d'information et de sensibilisation d'une part, et la relation à l'adhérent, qui doit constituer une véritable « valeur ajoutée », d'autre part.

Contrairement à ce que certains affirment, les syndicats n'ont jamais freiné le progrès économique. Ils l'ont accompagné tout en favorisant le progrès social. Lorsqu'on parle des syndicats et qu'on énumère les progrès qu'ils permettent ou, comme dans la période actuelle, les reculs qu'ils empêchent, il faut aussi se souvenir de cette vérité.

Face aux attaques de plus en plus nombreuses de notre statut, aux multiples réformes qu'on veut nous imposer à marche forcée, le syndicalisme joue plus que jamais un rôle dans la défense de nos droits et acquis.

Cela passera à coup sûr par une légitimité acquise dans les urnes et par votre participation, toujours aussi massive, aux élections professionnelles de fin d'année.

C'est à vous de le prouver, malgré la mise en place du vote électronique, et par le soutien de toutes et de tous dans les actions qui pourraient être initiées dans les mois à venir.

Tous ensemble, nous serons plus forts. Semons de l'utopie pour récolter du réel !



BIENVENUE WELCOME BENVENIDOS WILLKOMMEN WELCOM

Bienvenue en Saône-et-Loire, département entre deux fleuves, très contrasté et bien connu pour son vin, sa gastronomie et son histoire plusieurs fois millénaire.

Bienvenue au sein de la DDFiP de Saône-et Loire, victime comme les autres, de la politique du gouvernement et de l'administration centrale. Missions, emplois, structures et vie des agents y sont malmenés, comme ailleurs, et parfois plus à cause de certaines de ses spécificités.

Après avoir soigneusement asséché les RAN à coup de transferts de charges et de suppressions de postes, notre équipe de direction a décidé qu'il fallait arrêter de finasser et qu'il était temps de trancher dans le vif : les suppressions de sites sont désormais au programme.

A toutes celles et ceux qui se sont vu.e.s affecté.e.s à la trésorerie de Montcenis, aux SPF de Louhans et de Chalon, inutile de défaire vos valises ; vous serez bientôt redéployés, à l'instar des collègues de La Chapelle de Guinchay, St Léger sous Beuvray, la Roche Vineuse, Digoin, Cuiseaux, Chalon Périphérie, Perrecy, La Clayette (et j'en oublie sans doute) puisque tous ces postes seront sous peu rayés de la carte. C'est écrit.

Solidaires Finances Publique de Saône et Loire et les syndicats partageant notre analyse se battent depuis des années pour le maintien d'une implantation territoriale cohérente, au plus près de la population, y compris du public en difficulté. Vous savez ces gens que l'on dit « de peu ».

Même si le combat syndical est toujours plus difficile, les droits syndicaux sans cesse battus en brèche, Solidaires Finances Publiques continue de s'engager, dans la défense individuelle de l'agent, mais aussi au niveau régional et très activement au niveau interprofessionnel.

Solidaires Finances Publiques s'est fixé plusieurs objectifs : **informer, proposer, agir**. Nous avons le sentiment de tenir cet engagement au plus près des intérêts des agents avec les moyens militants qui sont les nôtres dans un département où chaque absence se mesure un peu plus durement chaque jour.

CAP 22 : ON NE VOIT PAS LE RAPPORT...



Le comité CAP22, constitué de 34 « experts » (d'anciens énarques, des membres de la commission Attali réunie en 2008 par Nicolas Sarkozy mais aussi de quelques membres de l'institut Montaigne) a enfin rendu son rapport censé moderniser l'État. On était en droit de douter de la bienveillance du comité.

A la remise du rapport, au lieu de le publier, le premier ministre a déclaré que les sujets seraient approfondis par des ateliers et que les décisions du gouvernement annoncées sur chaque thème avant une publication globale à la fin de l'année. Quelques jours plus tard, Solidaires Finances Publiques met fin au suspense en publiant l'intégralité du rapport et, à sa lecture, on comprend mieux les réticences du gouvernement à le rendre public.

Comme on pouvait s'y attendre, quatre des mesures visent à « transformer radicalement le service public et changer de modèle » ; treize portent sur des politiques publiques spécifiques et cinq visent à « éviter les dépenses publiques inutiles ». Selon le comité, ces mesures devraient permettre « d'améliorer les comptes publics d'une trentaine de milliards d'euros à l'horizon 2022 ».

Pour « changer de modèle », le rapport en appelle à un recours massif au numérique et au développement des guichets d'accueil unique. Mais les propositions choc figurent dans le volet « bâtir un nouveau contrat social entre l'administration et ses collaborateurs ». Il y est préconisé « d'assouplir le statut pour offrir la possibilité d'évolutions différenciées, notamment des rémunérations entre les trois fonctions publiques ». Ou encore d'élargir le recours au contrat de droit privé comme voie « normale » d'accès à certaines fonctions du service public (sans préciser lesquelles). La rentrée sera chaude !

SECTION :

Bulletin d'adhésion 2018

Coupon à remettre à ton correspondant
accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° DGFP (6 chiffres) N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage Prénom

NOM de naissance Date de naissance

Cadre : Grade : Echelon : Date de prise de rang :

Informations professionnelles

Service : _____

Site : _____

Temps partiel : %

@ _____

☎ _____

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso. : _____

@ _____

☎ _____

Ces informations sont facultatives,
tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques



Solidaires Finances Publiques

Section de la Saône-et-Loire

LE BUREAU DE SECTION Proximité, Information, Action

C'est avec la force collective de nos militants qui donnent ce qu'ils peuvent avec leurs moyens et leurs contraintes que nous trouvons l'énergie de militer dans l'intérêt de tous les agents de la DDFiP de Saône et Loire. C'est grâce à cette équipe que nous pouvons faire face à une des valeurs de notre pratique syndicale, la proximité. Peut-être, et nous l'espérons fortement, souhaitez-vous rejoindre cette équipe dans les semaines qui viennent. N'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

ROCHER Magali	Secrétaire CTL	BCR MACON	03 85 22 54 70
PROST Lionel	Trésorier	TRESORERIE MONTCENIS	03 85 55 35 10
POYEN Pascal	Secrétaire adjoint CDAS	SIP CHALON SUR SAONE	03 85 41 70 43
REDON Valérie	Secrétaire adjointe CTL/ CDAS	BCR MACON	
RUIZ Patrice	Secrétaire adjoint CTL/ CAPL2	SIE CHALON SUR SAONE	03 85 41 71 09
LE MORVAN Pascal	Trésorier adjoint	SIP-SIE LOUHANS	03 85 76 47 24
LEPAUL Yves	CTL/ CAPL1	SIE CHALON SUR SAONE	03 85 41 71 43
MALON Laurence	CTL	PCE CHALON SUR SAONE	03 85 41 71 83
ROUILLER Christophe	CTL/ CAPL2	SIP-SIE LE CREUSOT	03 85 88 29 25
VITU Charlotte	CHS-CT/ CAPL 3	SIP-SIE LE CREUSOT	03 85 77 40 09
GAUTIER Fabrice	CHS-CT	PCE MACON	03 85 22 53 17
LOUIS Christian	CHS-CT	SIE MACON	03 85 22 54 11
PRIET Christian	CHS-CT	PCE MACON	
BARGE Dominique	CAPL2	SPF MACON	
FOUCAULT Didier		SIP-SIE MONTCEAU LES MINES	03 85 67 42 09
FAUCHON Christelle		SIP-SIE LE CREUSOT	03 85 77 40 26
SEGAUD Céline		SIP-SIE LE CREUSOT	03 85 77 40 03
KALFON Thierry		MISSION DPTALE RISQUES ET AUDIT	03 85 22 95 23